



## BUREAU EXÉCUTIF

### A21-02

Jeudi 26 août 2021, 17h00

Local : à déterminer

### Ordre du jour

- |  |   |
|--|---|
| <p>0.0 Procédures</p> <p>0.1 Reconnaissance du territoire</p> <p>0.2 Présidium</p> <p>0.3 Lecture et adoption des procès-verbaux :</p> <p>0.3.1 <a href="#">A21-01</a> – 05 août 2021</p> <p>0.3.2 <a href="#">H21-04</a> – 05 mai 2021 (en dépôt)</p> <p>1.0 Affaires courantes</p> <p>1.1 Mandats : plan d'action hiver 2021</p> <p>1.1.1 <a href="#">Coop Magasin scolaire</a> : suivi – Contacter le-la représentant-e des étudiant-e-s y travaillant</p> <p>1.1.2 <a href="#">Site web de l'AGECVM</a> : suivi projet</p> <p>1.1.3 <a href="#">Produits menstruels gratuits</a> : suivi</p> <p>1.2 Planification rentrée scolaire A21</p> <p>1.2.1 AG A21-01 (ou Forum numérique) le 08 septembre 2021 :</p> <p>1.2.1.1 Ordre du jour</p> <p>1.2.1.2 Plan d'action A21</p> <p>1.2.1.3 Élections B.E.</p> <p>1.2.1.4 Bilan A20-H21 (<a href="#">Excell</a> – <a href="#">Comptable</a>)</p> <p>1.2.1.5 <a href="#">Budget A21</a></p> <p>1.2.2 TC A21-01 (ou Forum numérique) le 15 septembre 2021 :</p> <p>1.2.2.1 Ordre du jour</p> <p>1.2.2.2 Mobilisation</p> <p>1.3 Livres usagés - Réflexion</p> <p>1.4 Bureau exécutif</p> <p>1.4.1 Postes vacants</p> <p>1.4.1.1 Responsable aux Affaires externes</p> <p>1.4.1.2 Responsable à l'Information</p> <p>1.4.1.3 Responsable à la Pédagogie</p> <p>1.4.2 Délégué-e-s</p> <p>2.0 Affaires Internes</p> <p>2.1 Aménagement 3<sup>ème</sup> étage 2023 (<a href="#">Rénovations</a>) : Préparation des revendications</p> <p>2.2 Comité soutien aux parents étudiants (CSPE) : suivi</p> <p>3.0 Affaires Externes</p> <p>3.1 Interassociatif : suivi</p> <p>4.0 Trésorerie : suivi</p> <p>5.0 Pédagogie : suivi</p> <p>6.0 Mobilisation</p> <p>6.1 <a href="#">Atelier ABC de l'AGECVM</a> : Remues méninges ('Brainstorm')</p> <p>6.2 Comité mob : Réflexion</p> <p>7.0 Socioculturel</p> <p>8.0 Information</p> <p>8.1 Posts sur la page <i>facebook</i> et <i>instagram</i></p> <p>9.0 Affaires diverses</p> <p>10.0 Levée</p> | <p>0.4 Suite des procès-verbaux</p> <p>0.5 Lecture et adoption du présent ordre du jour</p> <p>0.6 Déclarations</p> <p>0.7 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif</p> |
|--|---|



# BUREAU EXÉCUTIF A21-01

## BUREAU EXÉCUTIF

### # 01

### PROCÈS-VERBAL (Projet) 05 AOÛT 2021

<b>Responsable général</b>	Taha Boussaa	<b>Affaires externes</b>	Vacant
<b>Secrétaire général</b>	Xavier Courcy-Rioux	<b>Information</b>	Vacant
<b>Affaires internes</b>	Ruby Henley, Excusée	<b>Mobilisation</b>	Mélissa Aliouane
<b>Pédagogie</b>	Vacant	<b>Affaires socio-culturelles</b>	Frédérique Courcy-Rioux, Excusée
<b>Trésorerie</b>	Francis Mwabi Bouthillette		
<b>Dél. à l'Interne</b>	Absente	<b>Dél. à l'Externe</b>	Vacant
<b>Dél. à la Trésorerie</b>	Vacant	<b>Dél. à l'Externe - 2</b>	Vacant
<b>Dél. aux Affai. Socioc.</b>	Vacant	<b>Dél. à la mobilisation - 1</b>	Absent
<b>Dél. à la Pédago - 1</b>	Vacant	<b>Dél. à l'information - 1</b>	Vacant

#### Observateurs, observatrices :

-

#### 0.0 Procédures

Xavier Courcy-Rioux propose **l'ouverture du Bureau exécutif [A21-01](#) du mercredi 05 août 2021, à 15h40 (virtuel)**

Francis Mwabi Bouthillette appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Reconnaissance du territoire

Faite par Taha Boussaa

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

#### 0.2 Présidium

Francis Mwabi Bouthillette propose **Taha Boussaa au secrétariat et à l'animation de ce Bureau exécutif, le seul à posséder les outils pour écrire ce jour**

Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Lecture et adoption du procès-verbal

Xavier Courcy-Rioux propose **de mettre en dépôt l'adoption du procès-verbal (transmis avec retard au secrétariat) du:**

1. **Bureau exécutif [H21-04](#) du 05 mai 2021**

Taha Boussaa appuie  
Adoptée à l'unanimité



# BUREAU EXÉCUTIF A21-01

## 0.4 Suite du procès-verbal

Reportée au prochain Bureau Exécutif

## 0.5 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

### 1.0 Affaires courantes

#### 1.1 Mandats : plan d'action hiver 2021

1.1.1 [Coop Magasin scolaire](#) : suivi – Où en est le comité aviseur ?

1.1.2 [Site web de l'AGECVM](#) : suivi projet :

1.1.2.1 [Devis](#) supervision Réseau Koumbit

1.1.2.2 [Calendrier](#) projet : sur 8 *sprint* de 2 semaines chacun

1.1.2.3 [Contrat](#) travail étudiant.

1.1.3 [Produits menstruels gratuits](#) : suivi

#### 1.2 Planification Rentrée scolaire A21

1.2.1 AG ou Forum numérique le 08 septembre 2021

1.2.2 Réflexions sur l'avenir des [Règles et procédures](#) pour un fonctionnement COVID 19 de l'AGECVM (Amendées Table de concertation H21-02, 07 avril 2021)

#### 1.3 Livres usagés - Réflexion

#### 1.4 Bureau exécutif

##### 1.4.1 Postes vacants

1.4.1.1 Responsable aux Affaires externes

1.4.1.2 Responsable à l'Information

1.4.1.3 Responsable à la Pédagogie

##### 1.4.2 Délégué-e-s

### 2.0 Affaires Internes

2.1 Aménagement 3<sup>ème</sup> étage 2023 ([Rénovations](#)) : préparation des revendications

2.2 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) : suivi

### 3.0 Affaires Externes

3.1 Interassociatif : suivi

### 4.0 Trésorerie :

4.1 Bilan A20-H21 : Rencontre avec le comptable le mardi 17 août 2021, 08h30

4.2 Changement Gérant Exode :

4.2.1 Changements signataires compte Exode

4.2.2 Création protocole flux argent Exode → AGECVM

4.2.3 Rencontre avec Florie Marleau et Louis-Paul Thibault pour valider ce protocole et préparer la rentrée A21

### 5.0 Pédagogie : suivi

### 6.0 Mobilisation

6.1 [Atelier ABC de l'AGECVM](#) : Remues méninges ('Brainstorm')

6.3 Comité mob : Réflexion

### 7.0 Socioculturel

### 8.0 Information

8.1 Posts sur la page *Facebook* et *Instagram*

### 9.0 Affaires diverses

### 10.0 Levée

Francis Mwabi Bouthillette propose **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

## 0.6 Déclarations

Xavier Courcy-Rioux souhaite se faire appeler H2o tout le long de la rencontre à cause de son travail dans un camp de vacances.



# BUREAU EXÉCUTIF A21-01

Francis Mwabi Bouthillette déclare que le Bureau exécutif va lui manquer, si c'est bien le dernier Bureau exécutif auquel il participe !!!

Taha Boussaa déclare que les vacances ne furent pas reposantes, mais il a hâte au début de la session.

## **0.7 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif :**

Le présidium stipule que Frédérique Courcy-Rioux et Ruby Henley sont valablement excusées de leur absence à cette rencontre

**Taha Boussaa**  
**Responsable général**

- R.A.S.

**Xavier Courcy-Rioux**  
**Secrétaire général**

- R.A.S.

**Ruby Henley**  
**Responsable aux Affaires internes**

- Excusée

**Vacant**  
**Responsable aux affaires externes**

- Vacant

**Francis Mwabi Bouthillette**  
**Responsable à la Trésorerie**

- R.A.S.

**Vacant**  
**Responsable à la Pédagogie**

- Vacant

**Frédérique Courcy-Rioux**  
**Responsable aux Affaires socio-culturelles**

- Excusée

**Mélissa Aliouane**  
**Responsable à la Mobilisation**

- R.A.S.

**Vacant**  
**Responsable à l'Information**

- Vacant

## **1.0 Affaires courantes**

### **1.1 Mandats : plan d'action Hiver 2021 par consultation : suivi**

#### **1.1.1 Coop Magasin scolaire : suivi - Ouverture 09 août 2021**

Taha Boussaa propose **que Francis Mwabi Bouthillette se renseigne sur le comment se passe l'installation de COOPSCO, et contacte le représentant élu par la Table de Concertation H21-03, 12 mai 2021, Félix-Antoine Brault, sur le comité aviseur.**

Francis Mwabi Bouthillette appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **1.1.2 Site web de l'AGECVM : Suivi projet**

##### **1.1.2.1 Devis supervision Réseau Koumbit**

Xavier Courcy-Rioux propose **l'approbation du devis proposé par Réseau Koumbit pour la supervision de la mise en œuvre du nouveau site web de l'AGECVM sous Drupal 9, et de demander un suivi hebdomadaire, et/pour un accès au logiciel Redmine de suivi de projet.**

Francis Mwabi Bouthillette appuie  
Adoptée à l'unanimité

##### **1.1.2.2 Calendrier projet : sur 8 *sprint* de 2 semaines chacun**

Xavier Courcy-Rioux propose **que, en considérant que le projet aura une échéance de près de 16 semaines, soit mi-novembre 2021, un site miroir de ce que sera le nouveau site soit disponible pour nos membres.**

Francis Mwabi Bouthillette appuie  
Adoptée à l'unanimité

##### **1.1.2.3 Contrat travail étudiant**

Xavier Courcy-Rioux propose **que, exceptionnellement (et provisoirement) que Taha Boussaa soit chargé de coordonner le travail de ces employés nouveaux et du suivi de projet à la place du Responsable aux Affaires internes**

Francis Mwabi Bouthillette appuie



# BUREAU EXÉCUTIF A21-01

Adoptée à l'unanimité

## 1.1.3 **Produits menstruels gratuits: suivi**

En l'absence de Frédérique Courcy-Rioux, en charge du dossier produits menstruels gratuits, Francis Mwabi Bouthillette propose **de repousser l'étude de ce point produits menstruels gratuits à une prochaine rencontre**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

## 1.2 **Planification rentrée scolaire A21**

### 1.2.1 **AG ou Forum numérique le mercredi 08 septembre 2021**

Taha Boussaa propose **d'attendre les précisions sur les règles sanitaires applicables, et non encore connues, aux activités parascolaires à la prochaine session avant de déterminer si le Bureau exécutif convoquera une Assemblée générale en présentiel ou la tenue d'un Forum numérique.**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

### 1.2.2 **Réflexions sur l'avenir des [Règles et procédures](#) pour un fonctionnement COVID 19 de l'AGECVM (Amendées Table de concertation H21-02, 07 avril 2021)**

Taha Boussaa propose **d'amener ce point à une prochaine Assemblée générale (si les règles sanitaires le permettent): l'abrogation officielle des [Règles et procédures](#) pour un fonctionnement COVID 19 de l'AGECVM (Amendées Table de concertation H21-02, 07 avril 2021) à la fin de la session en cas de nouvelle vague de la COVID 19. Ainsi, si la situation sanitaire est sous contrôle et le reste, et que l'AGECVM retrouve son ancien mode de fonctionnement, alors le document pourra être abrogé. Mais, si une nouvelle vague épidémique frappe soudain l'AGECVM pourra alors revenir à l'usage de ces [Règles et procédures](#) pour un fonctionnement COVID 19 de l'AGECVM.**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

## 1.3 **Livres usagés - Réflexions**

Taha Boussaa propose **de repousser ce point à une prochaine rencontre, dans l'Attente d'informations de la part de COOPSCO.**

Ruby Henley appuie

Adoptée à l'unanimité

## 1.4 **Bureau exécutif**

### 1.4.1 **Postes vacants**

1.4.1.1 Responsable aux Affaires externes

1.4.1.2 Responsable à l'information

1.4.1.3 Responsable à la Pédagogie

### 1.4.2 **Délégué.e.s**

## 2.0 **Affaires internes**

### 2.1 **Aménagement 3<sup>ème</sup> étage 2023 ([Rénovations](#)) : préparation des revendications**

Taha Boussaa propose **l'organisation d'une rencontre avec les comités disposant d'un local pour préparer avec eux une réponse et une stratégie de communications sur les besoins et les projets des comités quant à leur locaux dans le cadre du projet de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage programmé pour l'été 2023**

Francis Mwabi Bouthillette appuie



# **BUREAU EXÉCUTIF A21-01**

Adopté à l'unanimité

## **2.2 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) : suivi**

R.A.S.

## **3.0 Affaires externes**

### **3.1 Interassociatif : suivi**

Reporté à une prochaine rencontre

## **4.0 Trésorerie**

### **4.1 Bilan A20-H21 : Rencontre avec le comptable le mardi 17 août 2021, 08h30**

Taha Boussaa et Francis Mwabi Bouthillette rencontreront le comptable ce mardi 17 août 2021, à 8h30

Taha Boussaa propose **de présenter au comptable un plan pour annuler la dette interne de l'Exode à l'encontre de l'AGECVM.**

Francis Mwabi Bouthillette appuie

Adoptée à l'unanimité

### **4.2 Changement Gérant Exode**

#### **4.2.1 Changements signataires compte Exode**

Xavier Courcy-Rioux propose comme **signataires du compte en banque AGECVM Café L'Exode (# 22-783-64 (AGECVM-Exode).aux Caisses Desjardins du Quartier Latin :**

#### **Pour le compte Exode**

- **Xavier Courcy-Rioux, Secrétaire général**
- **Taha Boussaa, Responsable général**
- **Madeleine Gourd, Assistante gérante du Café l'Exode**
- **Florie Marleau, Gérante du Café L'Exode**  
[-Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Taha Boussaa appuie

Adoptée à l'unanimité

Xavier Courcy propose **de modifier le Registraire des entreprises du Québec pour l'AGECVM en y :**

- **supprimant Louis-Paul Thibault ;**
- **ajoutant Florie Marleau, Gérante de l'Exode, et Madeline Gourd, Assistante-gérante de l'Exode**

Taha Boussaa appuie

Adoptée à l'unanimité

#### **4.2.2 Création protocole flux argent Exode → AGECVM**

Taha Boussaa propose **que Francis Mwabi Bouthillette et Taha Boussaa prépare un protocole pour régir les flux monétaires et financiers entre le Café l'Exode et l'AGECVM en vue de pallier rapidement aux éventuels problèmes monétaires du dit Café dans les remboursements des frais engagés par l'AGECVM pour payer, hebdomadairement, les salaires des employé.e.s de l'Exode, ainsi que, trimestriellement, les taxes dues à Revenu Québec pour les activités de l'Exode, et en tenant compte de l'horaire des transferts s d'argent cash (normalement une fois par mois) vers le compte bancaire de l'Exode.**

Francis Mwabi Bouthillette appuie

Adopté à l'unanimité

#### **4.2.3 Rencontre avec Florie Marleau et Louis-Paul Thibault pour valider ce protocole et préparer la rentrée A21**



# **BUREAU EXÉCUTIF A21-01**

Taha Boussaa propose **que Francis Mwabi Bouthillette et Taha Boussaa organisent une rencontre avec la future gérante de l'Exode, Florie Marleau, et avec l'ancien gérant, Louis-Paul Thibault, pour discuter du protocole ; préparer la rentrée de l'automne et officialiser le changement de gérant du Café l'Exode en signant aussi le contrat de Florie Marleau**

Francis Mwabi Bouthillette appuie

Adoptée à l'unanimité

## **5.0 Pédagogie : suivi**

Mis en dépôt

## **6.0 Mobilisation**

### **6.1 Atelier ABC de l'AGECVM : Remues méninges ('Brainstorm')**

Mis en dépôt

### **6.2 Comité Mob. : Réflexion**

Mis en dépôt

## **7.0 Affaires socioculturelles**

Mis en dépôt

## **8.0 Information**

### **8.1 Posts sur la page Facebook et Instagram**

Mis en dépôt

## **9.0 Affaires diverses**

Mis en dépôt

## **10.0 Levée**

Francis Mwabi Bouthillette propose **la levée du Bureau exécutif [A21-01](#), du 05 août 2021**

Taha Boussaa appuie

Adoptée à l'unanimité



# BUREAU EXÉCUTIF H21-04

## BUREAU EXÉCUTIF

### # 04

### PROCÈS-VERBAL (Projet) 05 MAI 2021

<b>Responsable général</b>	Taha Boussaa	<b>Affaires externes</b>	Vacant
<b>Secrétaire général</b>	Xavier Courcy-Rioux	<b>Information</b>	Vacant
<b>Affaires internes</b>	Ruby Henley	<b>Mobilisation</b>	Mélissa Aliouane
<b>Pédagogie</b>	Vacant	<b>Affaires socio-culturelles</b>	Frédérique Courcy-Rioux
<b>Trésorerie</b>	Francis Mwabi Bouthillette		
<b>Dél. à l'Interne</b>	Absente	<b>Dél. à l'Externe</b>	Vacant
<b>Dél. à la Trésorerie</b>	Vacant	<b>Dél. à l'Externe - 2</b>	Vacant
<b>Dél. aux Affai. Socioc.</b>	Vacant	<b>Dél. à la mobilisation - 1</b>	Absent
<b>Dél. à la Pédago - 1</b>	Vacant	<b>Dél. à l'information - 1</b>	Vacant

#### Observateurs, observatrices :

-

#### 0.0 Procédures

Taha Boussaa propose l'ouverture du Bureau exécutif [H21-04](#) du mercredi 05 mai 2021, à 15h40 (virtuel)

Ruby Henley appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Reconnaissance du territoire

Faite par Ruby Henley

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

#### 0.2 Présidium

Taha Boussaa propose **Francis Mwabi Bouthillette au secrétariat et Xavier Courcy-Rioux à l'animation de ce Bureau exécutif**

Frédérique Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Lecture et adoption du procès-verbal

Xavier Courcy-Rioux propose **d'adopter le procès-verbal tel quel:**

1. **Bureau exécutif [H21-03](#) du 24 mars 2021**

Ruby Henley appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.4 Suite du procès-verbal



# BUREAU EXÉCUTIF H21-04

## 0.5 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché, amendé et adopté

### 1.0 Affaires courantes

#### 1.1 Mandats : plan d'action hiver 2021

- 1.1.1 [Coop Magasin scolaire](#) : suivi – Ouverture 09 août 2021 – Livres usagés
- 1.1.2 [Site web de l'AGECVM](#) : suivi concours – suite et financement
- 1.1.3 [Mobilisation AGE CVM](#) : suivi
- 1.1.4 [Briser l'isolement](#) : suivi
- 1.1.5 [Produits menstruels gratuits](#) : suivi

#### 1.2 [Plan d'écologisation CVM](#) – Consultation ([proposition actuelle](#))

#### 1.3 [Rencontre AGE-CVM](#) (21 avril 2021, 09h30) : retour

#### 1.4 Permanence AGE CVM : [hausse salaire](#) permanents étudiants

#### 1.5 Bureau exécutif

##### 1.5.1 Postes vacants

- 1.5.1.1 Responsable aux Affaires externes
- 1.5.1.2 Responsable à l'Information
- 1.5.1.3 Responsable à la Pédagogie

##### 1.5.2 Délégué-e-s

### 2.0 Affaires Internes

#### 2.1 Table de concertation H21-03 (12 mai 2021)

##### 2.1.1 Ordre du jour à valider

#### 2.2 AGEnda 2021-2022 :

##### 2.2.1 Imprimeur : appel à devis – [préparation document T.C.](#)

##### 2.2.3 Contenu : thème général et 12 thèmes mensuels : désigner responsable de cette thématique (générale et mensuelle) – suivi textes mensuels

##### 2.2.4 Contenu AGE CVM : suivi

##### 2.2.5 Contenu CVM : suivi

#### 2.3 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) : suivi

### 3.0 Affaires Externes

#### 3.1 Interassociatif : Rencontre 20 février 2021 :

##### 3.1.1 Retour rencontre 02 mai 2021 : [rappel](#)

#### 3.2 *CEVES*

### 4.0 Trésorerie :

#### 4.1 SSUC information et retour (périodes 12 à 14)

### 5.0 Pédagogie : suivi

### 6.0 Mobilisation

#### 6.1 [Atelier ABC de l'AGECVM](#) : suivi

#### 6.2 11, 12 et 13 mai 2021 : grève professeur.e.s du CVM

#### 6.3 Comité mob

### 7.0 Socioculturel

#### 7.1 Semaine de la prévention contre les violences à caractère sexuel : retour

### 8.0 Information

### 9.0 Affaires diverses

### 10.0 Levée

Xavier Courcy-Rioux propose **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté**

Ruby Henley appuie

Adoptée à l'unanimité

## 0.6 Déclarations

Taha Boussaa se fait un gin tonic

## 0.7 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif :

Ruby Henley propose la mise en dépôt



# BUREAU EXÉCUTIF H21-04

Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

**Taha Boussaa**  
**Responsable général**

- R.A.S.

**Xavier Courcy-Rioux**  
**Secrétaire général**

- R.A.S.

**Ruby Henley**  
**Responsable aux Affaires in-**  
**ternes**

- R.A.S.

**Vacant**  
**Responsable aux affaires ex-**  
**ternes**

- Vacant

**Francis Mwabi Bouthillette**  
**Responsable à la Trésorerie**

- R.A.S.

**Vacant**  
**Responsable à la Pédagogie**

- Vacant

**Frédérique Courcy-Rioux**  
**Responsable aux Affaires socio-**  
**culturelles**

- R.A.S.

**Mélissa Aliouane**  
**Responsable à la Mobilisation**

- R.A.S.

**Vacant**  
**Responsable à l'Information**

- Vacant

## **1.0 Affaires courantes**

### **1.1 Mandats : plan d'action Hiver 2021 par [consultation](#) : suivi**

#### **1.1.1 [Coop Magasin scolaire](#) : suivi - Ouverture 09 août 2021 – Livres usagés**

-

#### **1.1.2 [Site web de l'AGECVM](#) : suivi concours – Suite et financement**

Taha Boussaa propose **que le comité du site web se rencontre pour la suite de la Phase II et dépose une proposition pour la Phase III**

Xavier Courcy-Rioux appuie

Taha Boussaa propose **que la prochaine Table de concertation [H21-03](#), du 12 mai prochain, autorise la mise en place du nouveau site web de l'AGECVM au courant de l'été et vote un budget de réalisation de cette étape**

Ruby Henley appuie

Adoptée à l'unanimité

#### **1.1.3 [Mobilisation](#) AGECVM: suivi**

-

#### **1.1.4 [Briser l'isolement](#): suivi**

Xavier Courcy-Rioux constate que pas grand-chose ne fut fait cette session à ce propos de briser l'isolement.

Ruby Henley **mentionne que l'on se sent seul.e**

Tout le monde appuie

Mention adoptée à l'unanimité

Aussi mention au CÉTIL pour leur party discord.

#### **1.1.5 [Produits menstruels gratuits](#): suivi**

-

### **1.2 [Plan d'écologisation du CVM](#) : consultation**

Taha Boussaa fait le point

### **1.3 [Rencontre AGECVM-CVM \(21 avril 2021, 09h30\)](#) : retour**

Ruby Henley propose **que l'AGECVM demande communication des plans actuels et du réaménagement futur (2023) du 3<sup>ème</sup> étage du Cégep du Vieux Montréal avant la Table de concertation H21-03 du 12 mai 2021**

Xavier Courcy-Rioux appuie



# BUREAU EXÉCUTIF H21-04

Adopté à l'unanimité

Taha propose **que l'AGECVM salue le départ de l'Actuelle Directrice des Services aux étudiant.e.s du Cégep du Vieux Montréal (Caroline Roy, nommée Directrice générale du Cégep de Rosemont)**

Ruby Henley appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 1.4 Permanence AGECVM

Ruby Henley propose **d'amener à la Table de concertation H21-03 du 12 mai 2021 le point sur la hausse de salaire des permanents étudiants de l'AGECVM :**

- ✓ **Attendu que le salaire actuel fixe (15,00 \$) des étudiant.e.s secrétaires permanents à l'AGECVM a été adopté lors de la Table de concertation [H16-01](#), du 10 février 2016**
- **Considérant l'historique de l'évolution du Salaire minimum au Québec depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016 :**

Année (1 <sup>er</sup> mai)	Augmentation	Nouveau taux horaire
2016	+ 0,20 \$	10,75 \$
2017	+ 0,50 \$	11,25 \$
2018	+ 0,75 \$	12,00 \$
2019	+ 0,50 \$	12,50 \$
2020	+ 0,60 \$	13,10 \$
2021	+ 0,40 \$	13,50 \$
<b>Total sur 6 ans</b>	<b>+ 2,95 \$</b>	

- **Considérant que la valeur réelle de 15,00 \$ en 2016 équivaut à 16,37 \$ en 2021;**
- ❖ **Le Bureau exécutif propose de fixer le taux horaire des secrétaires permanents étudiants de l'AGECVM à 17,00 (dix-sept) \$ rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> mai 2021, et de l'ajuster chaque 1<sup>er</sup> mai de l'augmentation du salaire minimum du Québec telle qu'indiquée dans le *Règlement sur les normes du travail*.**

Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 1.5 Bureau exécutif

### 1.5.1 Postes vacants

1.5.1.1 Responsable aux Affaires externes

1.5.1.2 Responsable à l'information

1.5.1.3 Responsable à la Pédagogie

### 1.5.2 Délégué.e.s

## 2.0 Affaires internes

### 2.1 Table de concertation H21-03 (12 mai 2021)

#### 2.1.1 Ordre du jour

Ruby Henley propose **de conserver l'ordre du jour de la Table de concertation H21-03 le mercredi 12 mai 2021, à 15h30, en virtuel et que les points 0.1 et 0.4 soient retirés et inclus dans le point 0.0 Procédures**

Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 2.2 AGEnda 2021-2022

2.2.1 **Imprimeurs : appel à devis préparation document synthèse des devis pour la Table de concertation**

-



# **BUREAU EXÉCUTIF H21-04**

## **2.2.2 Contenu : thème général et 12 thèmes mensuels : suivi textes mensuels**

Ruby Henley propose **de lancer un appel à concours pour les textes sur les thèmes mensuels, hors fiction, que pour le thème sur la décolonisation l'AGECVM favorise des personnes BIPOC (*Black, indigenous and people of color*), que pour le thème du féminisme et du LGBTQ+ les personnes n'étant pas des hommes soient favorisées, et que pour le mois de mai (Pour une société inclusive pour les personnes handicapées et/ou neuro-divergentes) l'AGECVM favorise les personnes handicapées ou neuro-divergentes**

Francis Mwabi Bouthillette appuie  
Adoptée à l'unanimité

## **2.2.4 Contenu AGECVM : suivi**

-

## **2.2.5 Contenu CVM : demander coordonnateur.trice des SAE pour vérification**

-

## **2.3 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) : suivi**

-

## **3.0 Affaires externes**

### **3.1 Interassociatif**

#### **3.1.1 Retour rencontre 02 mai 2021 : [Rappel](#)**

R.A.S.

## **4.0 Trésorerie**

### **4.1 SSUC : Information (Périodes 12 à 14)**

R.A.S.

## **5.0 Pédagogie : suivi**

R.A.S.

## **6.0 Mobilisation**

### **6.1 [Atelier](#) ABC de l'AGECVM : projet**

Atelier = échec

Taha Boussaa estime que lui-même n'a pas mis assez d'effort sur ces Ateliers, et prend donc le blâme.

### **6.2 11, 12, et 13 mai 2021 : Grève des professeur.e.s du CVM.**

-

### **6.3 Comité Mob.**

R.A.S.

## **7.0 Affaires socioculturelles**

### **7.1 Semaine de la prévention contre les violences à caractère sexuel : retour**

-



## BUREAU EXÉCUTIF H21-04

### 8.0 Information

-

### 9.0 Affaires diverses

Frédérique Courcy-Rioux souhaite **bonne fête à Mélissa**  
Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 10.0 Levée

Ruby Henley propose **la levée du Bureau exécutif [H21-04](#), du 05 mai 2021**  
Xavier Courcy-Rioux appuie  
Adoptée à l'unanimité

# Plan d'action H21

## *Gérer la transition du magasin scolaire*

### *en une coopératif avec participation étudiant.e.s*

- ✓ Considérant le mandat voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant le changement de situation et la révision du but de la Commission de travail sur le magasin scolaire ([TC A20-03](#));
- ✓ Considérant nos mandats internes ainsi que l'objectif actuel du magasin scolaire du CVM;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.**

---

**Plan d'action H21 - Magasin scolaire – Adopté**

**Forum numérique H21-01 (03 février 2021)**



- Considérant les mandats de la Table de concertation [A20-01](#), du 07 octobre 2020 sur le renouveau du [site internet de l'AGECVM](#), confirmé par le [plan d'action H21](#), discuté lors du Forum numérique [H21-01](#) et adopté lors de la [consultation](#) omnivoix tenue du 08 au 12 février 2021;
- Considérant la mise en place d'un [sous-comité](#) pour l'organisation du concours pour le renouveau du site web de l'AGECVM (Bureau exécutif [H20-06](#), 15 octobre 2020);
- Considérant le [cahier de charge](#) des phases I (Établir l'identité visuelle et la charte graphique de l'AGECVM) et II (Développer un projet de site complet et un devis de mise en œuvre du nouveau site de l'AGECVM) du concours;
- Considérant les résultats de la phase I du concours ([évaluation des cinq projets](#)) inclus dans le [Rapport du comité d'évaluation - Phase II: propositions](#) et le déroulement actuel de la phase II;
- ❖ Le Bureau exécutif propose :
  - Que le sous-comité pour l'organisation du concours finalise la phase II du concours d'ici le mercredi 26 mai 2021
    - en précisant les montants des prix (pour tenir compte de la participation d'une équipe de 5 personnes)
    - en désignant (sur base des critères d'évaluation inclus dans le cahier de charge) un projet gagnant qui fera l'objet d'une mise en œuvre au cours d'une phase III;
  - Que le sous-comité prépare la phase III de ce renouveau du site internet de l'AGECVM :
    - Prévoir le budget de réalisation en fonction du projet retenu à soumettre avec le Budget de la session A21 au premier Forum numérique de la session A21;
    - Rédaction d'un appel à candidature en vue de solliciter auprès de nos membres des candidatures pour réaliser le projet gagnant;
    - Publication de l'appel à candidature d'ici le 4 juin 2021, avec le 13 juin 2021 comme date limite de dépôt de candidature;
    - Sélection de la personne ou l'équipe qui devra réaliser le site gagnant du concours et négociation d'un contrat de travail pour le 18 juin 2021 au plus tard, pour débiter le travail le lundi 21 juin 2021;
    - Mettre en place un suivi de ce travail tout au long de l'été;
    - Lancement du nouveau site au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

# Plan d'action H21

## **Accès aux produits menstruels**

- ✓ Considérant que le Bureau Executif met a disposition des produits pour les menstruations à disposition des membres (serviettes et tampons)
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruel pour les étudiant.e.s

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM milite pour des produits menstruels disponibles dans les toilettes du cegep**
- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire en sorte que les produits déjà offerts gratuitement par l'AGECVM le soit aussi ailleurs que dans le local A3.85 de l'AGECVM**

---

**Plan d'action H21 – Produits menstruels - Adopté**

**Forum numérique H21-01 (03 février 2021)**





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

→ A-21 - #01

Convoquée par le Bureau exécutif en vertu de  
Charte de l'AGECVM

**MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021**

**15 H 30**

**CAFÉ L'EXODE  
ORDRE DU JOUR**

- |       |  |     |  |
|-------|--|-----|--|
| 0.0   | Procédures                               | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.1   | Praesidium                               | 0.5 | Modalités d'adoption des présents mandats    |
| 0.2   | Procès-verbaux (adoption) :              | 0.6 | Date prochain Forum numérique                |
| 0.2.1 | <a href="#">H21-01</a> : 03 février 2021 |     |  |
| 0.3   | Suite du procès-verbal                   |     |  |
- 
- 1.0 Plan d'action A21**
    - 1.1 À préciser
      - 1.1.1 À préciser
    - 1.2 À préciser
      - 1.2.1 À préciser
    - 1.3 À préciser
      - 1.3.1 À préciser
    - 1.4 À préciser
      - 1.4.1 À préciser
    - 1.5 À préciser
      - 1.5.1 À préciser
  - 2.0 Affaires financières :**
    - 2.1 Café l'Exode : [Annulation dette interne](#) et suivi des flux financiers Exode-AGECVM
    - 2.2 Bilan 2020-2021 : projet
      - 2.2.1 [Bilan A20-H21](#) (Fiche excell) – [État des résultats](#)
    - 2.3 Bilan des activités
    - 2.4 [Budget A21](#) (proposition Bureau exécutif)
  - 3.0 Élections du Bureau exécutif A21-H22 :**
    - 3.1 Calendrier électoral ([proposition](#))
    - 3.2 Comité d'élection
    - 3.3 Campagne de mobilisation

- 4.0 Nomination délégué-e-s :**
  - 4.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)**
  - 4.2 Commission des études (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)**
- 5.0 Affaires diverses**
  - 5.1 Entente AGE-CVM de fonctionnement (A21-H22) : à approuver**
    - 5.1.1 Dernière entente A19-H20 signée**
- 6.0 Levée**



# Calendrier des élections

# **Bureau exécutif A-21 / H-22**

## AGECVM

### **Mise en candidature**

**Jeudi 09 au vendredi 17 septembre 2021**

### **Campagne d'information**

**Lundi 20 au vendredi 24 septembre 2021**

### **Vote Omnivox**

**Du lundi 27 septembre 2021, 07h00  
au mercredi 29 septembre 2021, 17h00**



## Budget 2020-2021 - Proposé

PRODUITS AGECVM	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Cotisations étudiantes (6450 - A20 / 6000 - H21)	295 592,99 \$	319 215,89 \$	(23 622,90) \$
Subvention salariale d'urgence - Canada (SSUC)	60 000,00 \$	86 931,14 \$	(26 931,14) \$
Revenus des photocopies et autres recettes	1 000,00 \$	4 073,21 \$	(3 073,21) \$
<b>TOTAL PRODUITS AGECVM</b>	<b>356 592,99 \$</b>	<b>410 220,24 \$</b>	<b>(53 627,25) \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
<b>Activités militantes</b>			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	381,21 \$	118,79 \$
Mobilisation	10 225,00 \$	1 875,00 \$	8 350,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A20-H21	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Subvention externe	7 100,00 \$	8 671,26 \$	(1 571,26) \$
Concours nouveau site web: Prix et bourses	6 000,00 \$	5 875,00 \$	125,00 \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
<b>Frais d'administration</b>			
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	648,14 \$	351,86 \$
Photocopieurs + CVM + fax	11 004,80 \$	11 043,41 \$	(38,61) \$
Téléphone	850,00 \$	572,18 \$	277,82 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	10 570,62 \$	13 584,62 \$	(3 014,00) \$
Support informatique	2 439,15 \$	1 110,76 \$	1 328,39 \$
Frais bancaires	2 742,81 \$	637,03 \$	2 105,78 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	11 654,04 \$	11 415,61 \$	238,43 \$
Amortissement	- \$	-	- \$
<b>Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)</b>			
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	85 000,00 \$	77 169,45 \$	7 830,55 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	1 035,89 \$	746,15 \$	289,74 \$
Contractuel-le-s	500,00 \$	-	500,00 \$
Frais Cognicase	1 831,14 \$	1 640,90 \$	190,24 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$	36,00 \$	214,00 \$
<b>Vie étudiante (Hors comités)</b>			
AGEnda 2020-2021	10 737,70 \$	10 737,70 \$	-
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) <b>A.G. A02-01 du 04-09-2002</b>	-	-	-
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	-	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	-	1 000,00 \$
Animation Comités	500,00 \$	71,86 \$	428,14 \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$	-	500,00 \$
Fonds COVID-19 CVM	10 000,00 \$	10 000,00 \$	-
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	12 500,00 \$	-
<b>TOTAL DÉPENSES AGECVM</b>	<b>199 941,15 \$</b>	<b>178 716,28 \$</b>	<b>21 224,87 \$</b>

**Budget A20-H21 - final A.G. A21-01 (08 septembre 2021)**

<b>Résultats AGEVCM</b>	<b>156 651,84 \$</b>	<b>231 503,96 \$</b>	<b>(74 852,12) \$</b>
<b>EXODE</b>	<b>Budget A20-H21 adopté</b>	<b>Résultats au 30 juin 2021</b>	<b>Solde 30 juin 2021</b>
Exode: ventes	200 000,00 \$	5 439,70 \$	194 560,30 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	150 000,00 \$	9 108,56 \$	140 891,44 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	80 000,00 \$	50 595,92 \$	29 404,08 \$
<b>Résultats EXODE</b>	<b>(30 000,00) \$</b>	<b>(54 264,78) \$</b>	<b>24 264,78 \$</b>
<b>LIVRES USAGÉS</b>	<b>Budget A20-H21 adopté</b>	<b>Résultats au 30 juin 2021</b>	<b>Solde 30 juin 2021</b>
Livres usagés: recettes	3 750,00 \$	2 770,91 \$	979,09 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	3 500,00 \$	1 393,59 \$	2 106,41 \$
<b>Résultats Livres usagés</b>	<b>250,00 \$</b>	<b>1 377,32 \$</b>	<b>(1 127,32) \$</b>
<b>COMITÉS</b>	<b>Budget A20-H21 adopté</b>	<b>Résultats au 30 juin 2021</b>	<b>Solde 30 juin 2021</b>
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	7 348,32 \$	(16 534,58) \$	(4 000,00) \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	8 308,69 \$	8 308,69 \$	- \$
Comités: revenus propres	14 000,00 \$	17 666,16 \$	(3 666,16) \$
Comités: recettes bières	- \$	130,64 \$	(130,64) \$
<b>TOTAL PRODUITS COMITÉS</b>	<b>29 657,01 \$</b>	<b>9 570,91 \$</b>	<b>(7 796,80) \$</b>
Comités de concentration: dépenses	12 500,00 \$	26 689,56 \$	(14 189,56) \$
Comités thématiques: dépenses	12 500,00 \$	5 448,21 \$	7 051,79 \$
Comités: Achat Bière	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DÉPENSES COMITÉS</b>	<b>25 000,00 \$</b>	<b>32 137,77 \$</b>	<b>(7 137,77) \$</b>
<b>RÉSULTATS COMITÉS</b>	<b>4 657,01 \$</b>	<b>(22 566,86) \$</b>	<b>(659,03) \$</b>
<b>TOTAL PRODUITS A20-H21 AGEVCM COMPLET</b>	<b>590 000,00 \$</b>	<b>428 001,76 \$</b>	<b>134 115,34 \$</b>
<b>TOTAL CHARGES A20-H21 AGEVCM COMPLET</b>	<b>458 441,15 \$</b>	<b>271 952,12 \$</b>	<b>186 489,03 \$</b>
<b>RÉSULTATS A20-H21 AGEVCM COMPLET</b>	<b>131 558,85 \$</b>	<b>156 049,64 \$</b>	<b>(52 373,69) \$</b>
L'adoption de ce budget pour les sessions A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGEVCM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Montant disponible à la session H21 pour les comité avec les soldes non distribués à la session A20: 5000,00 (cinq mille) \$ pour les comités thématiques et 5000,00 (cinq mille) \$ pour les comités de concentration			
<b>Engagement contractuel ==&gt; non modifiable</b>			

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

REVENUS	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
<b>REVENUS AGEVCM</b>						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	150141.97	0.00	98100.00	0.00	52041.97	+ 53.05
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	( 5946.97)	0.00	10000.00	0.00	( 15946.97)	- 159.47
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	5000.00	0.00	10000.00	0.00	( 5000.00)	- 50.00
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	8360.00	0.00	6360.00	0.00	2000.00	+ 31.45
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	3995.00	0.00	0.00	0.00	3995.00	0.00
HIVER - COTISATIONS JOUR	145573.92	0.00	97408.00	0.00	48165.92	+ 49.45
HIVER - COTISATIONS SOIR	11145.00	0.00	7714.50	0.00	3430.50	+ 44.47
HIVER - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	0.00	0.00	( 300.00)	0.00	300.00	+ 100.00
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	( 10587.61)	0.00	10000.00	0.00	( 20587.61)	- 205.88
HIVER - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	3308.69	0.00	10000.00	0.00	( 6691.31)	- 66.91
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	1292.17	0.00	10719.37	0.00	( 9427.20)	- 87.95
LIVRES USAGÉS: AUTRES RECETTES	0.00	0.00	( 35.75)	0.00	35.75	+ 100.00
LIVRES USAGÉS: SERVICE	398.77	0.00	2212.46	0.00	( 1813.69)	- 81.98
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVCM	1079.97	0.00	3217.82	0.00	( 2137.85)	- 66.44
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉCOP.-IMPRESSION	10.65	0.00	2704.03	0.00	( 2693.38)	- 99.61
AUTOFINANCEMENT ÉTUDIANT PROJET AGEVCM	1327.01	0.00	0.00	0.00	1327.01	0.00
REVENUS DIVERS	2735.55	0.00	0.00	0.00	2735.55	0.00
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	5439.70	0.00	431187.91	0.00	( 425748.21)	- 98.74
GOVERN.CANADA - SSUC	86931.14	0.00	0.00	0.00	86931.14	0.00
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	17666.16	0.00	41812.46	0.00	( 24146.30)	- 57.75
REVENUS BIERES COMITÉ	130.64	0.00	16651.77	0.00	( 16521.13)	- 99.22
<b>TOTAL DES REVENUS DE VENTES</b>	<b>428001.76</b>	<b>0.00</b>	<b>757752.57</b>	<b>0.00</b>	<b>( 329750.81)</b>	<b>- 43.52</b>
<b>RENDUS ET RABAIS SUR VENTES</b>						
<b>TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>COUT DES MARCHANDISES VENDUES</b>						
<b>TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>BÉNÉFICE BRUT</b>	<b>428001.76</b>	<b>0.00</b>	<b>757752.57</b>	<b>0.00</b>	<b>( 329750.81)</b>	<b>- 43.52</b>

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

CHARGES	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
INFORMATION: MATÉRIEL	34.00	0.00	0.00	0.00	34.00	0.00
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	347.21	0.00	1336.30	0.00	( 989.09)	- 74.02
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCARTES	1875.00	0.00	4639.61	0.00	( 2764.61)	- 59.59
PROGRAMME ÉTUDIANT RÉFUGIÉ	10000.00	0.00	10000.00	0.00	0.00	0.00
TÉLÉPHONE	572.18	0.00	474.66	0.00	97.52	+ 20.55
ASSURANCE GROUPE - R.C.	11415.61	0.00	12722.97	0.00	( 1307.36)	- 10.28
MATÉRIEL DE BUREAU	748.14	0.00	652.96	0.00	95.18	+ 14.58
PHOTOCOPIEURS / FAX	11043.41	0.00	12829.10	0.00	( 1785.69)	- 13.92
PAPIER	( 100.00)	0.00	143.31	0.00	( 243.31)	- 169.78
SERVICES COMPTABLE	12090.62	0.00	4724.12	0.00	7366.50	+ 155.93
LOGICIEL COMPTABLE	1494.00	0.00	1563.04	0.00	( 69.04)	- 4.42
SUPPORT INFORMATIQUE	1110.76	0.00	1434.95	0.00	( 324.19)	- 22.59
FRAIS BANCAIRES	637.03	0.00	1947.92	0.00	( 1310.89)	- 67.30
MISE A JOUR SITE WEB AGECEVM	5875.00	0.00	0.00	0.00	5875.00	0.00
FRAIS DE PAYE CGI	1640.90	0.00	2148.62	0.00	( 507.72)	- 23.63
AGENDA	10737.70	0.00	18913.75	0.00	( 8176.05)	- 43.23
IMPRÉVUS	36.00	0.00	35.30	0.00	0.70	+ 1.98
IMMOBILISATION COMITÉ	0.00	0.00	220.00	0.00	( 220.00)	- 100.00
LIVRES USAGES: AUTRES DEPENSES	280.00	0.00	705.00	0.00	( 425.00)	- 60.28
LIVRES USAGES: CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	6597.95	0.00	( 6597.95)	- 100.00
LIVRES USAGES: REMBOURSEMENT	1113.59	0.00	9278.70	0.00	( 8165.11)	- 88.00
PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	59.75	0.00	( 59.75)	- 100.00
SALAIRE PERMANENCE AGECEVM	77169.45	0.00	67409.80	0.00	9759.65	+ 14.48
SALAIRE EXODE AGECEVM	49103.63	0.00	102488.89	0.00	( 53385.26)	- 52.09
CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	1266.96	0.00	( 1266.96)	- 100.00
C.S.S.T.	2238.44	0.00	3360.61	0.00	( 1122.17)	- 33.39
AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	0.00	0.00	601.24	0.00	( 601.24)	- 100.00
ANIMATION COMITÉS	71.86	0.00	0.00	0.00	71.86	0.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	0.00	0.00	200.00	0.00	( 200.00)	- 100.00
COMMANDITE CVM	22500.00	0.00	22500.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTION EXTERNE	8671.26	0.00	3263.64	0.00	5407.62	+ 165.69
COMITES: TECHNICIEN	0.00	0.00	3812.25	0.00	( 3812.25)	- 100.00
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	7437.51	0.00	24777.46	0.00	( 17339.95)	- 69.98
COMITES: ALCOOL-BIERES	0.00	0.00	14614.21	0.00	( 14614.21)	- 100.00
COMITES: RACA	0.00	0.00	2252.70	0.00	( 2252.70)	- 100.00
COMITES: FRAIS DE PERMIS	0.00	0.00	1095.00	0.00	( 1095.00)	- 100.00
COMITÉS DE CONCENTRATION: DÉPENSES	24700.26	0.00	20475.21	0.00	4225.05	+ 20.63
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	9108.56	0.00	321301.39	0.00	( 312192.83)	- 97.17
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>271952.12</b>	<b>0.00</b>	<b>679847.37</b>	<b>0.00</b>	<b>( 407895.25)</b>	<b>- 60.00</b>
<b>MASSE SALARIALE</b>						
<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
<b>TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>271952.12</b>	<b>0.00</b>	<b>679847.37</b>	<b>0.00</b>	<b>( 407895.25)</b>	<b>- 60.00</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>156049.64</b>	<b>0.00</b>	<b>77905.20</b>	<b>0.00</b>	<b>78144.44</b>	<b>+ 100.31</b>

ÉTAT DU CAPITAL

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

	<u>CET EXERCICE</u> (Cumul 12 pér.)	<u>EXERCICE PRÉC.</u> (Cumul 12 pér.)	<u>ÉCART</u>	
			Montant	Ratio
<b>CAPITAL-ACTIONS</b>				
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<b>68835.41</b>	<b>( 9069.79)</b>	<b>77905.20</b>	<b>+ 858.95</b>
BÉNÉFICE DE LA PERIODE	156049.64	77905.20	78144.44	+ 100.31
B.N.R. A LA FIN DE LA PERIODE	<u>224885.05</u>	<u>68835.41</u>	<u>156049.64</u>	<u>+ 226.70</u>

# Exode : dette interne et flux financiers

## **Améliorer les flux financiers Exode-AGECVM**

- ✓ Considérant la dette interne de l'Exode envers l'AGECVM d'un montant total de 163.034,31 \$ au 30 juin 2021 et répartie comme suit :
  - non remboursement partiel des paies (facturées et payées chaque semaine par l'AGECVM) des employé.e.s de l'Exode pour les sessions H17, A17, H18, H20, A20 et H21, pour ces trois dernières sessions déductions faites des Subventions salariales d'urgence Canada perçues (pour un total de salaires dus d'une valeur de 149.540,30 \$);
  - non remboursement des taxes, payées à Revenu Québec chaque trimestre par l'AGECVM, mais perçues par l'Exode pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars) et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 (septembre 2020, pour un total de taxes dues par l'Exode d'une valeur de 13.494,01 \$);
- ✓ Considérant que la reprise des activités de l'Exode ne sera pas facile dans un contexte pandémique encore incertains;
- ✓ Considérant que la période pandémique, ainsi que le recours à la Subvention salariale d'urgence Canada pour les sessions H20, A20 et H21 a permis de récupérer en partie les salaires versés par l'AGECVM et l'Exode (contribution totale à l'AGECVM de la SSUC pour l'année 2020-2021 : 86.931,14 \$) allégeant d'autant les comptes de l'AGECVM;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la dette interne de l'Exode envers l'AGECVM d'un montant de 163.034,31 (cent soixante-trois mille trente-quatre dollars et 31 sous) \$ soit annulée en date du 1<sup>er</sup> août 2021;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à mettre en place un tableau de bord des dépenses et revenus, y compris les taxes, du café l'Exode à transmettre au Bureau exécutif selon une périodicité à déterminer;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à rembourser dorénavant à l'AGECVM les salaires de ses employé.e.s pour un mois donné au plus tard avant le 20 du mois suivant, organisant alors les cueillettes de ses recettes cash en fonction de cette date, sinon que l'Exode présente à l'AGECVM, en cas de défaillance de son remboursement du, un plan de remboursement précis;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à payer les taxes (qu'il doit aux gouvernements pour ses activités de vente et d'achat de produits, taxes qui sont intégrées à celles de l'AGECVM et déclarées chaque trimestre - 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 30 octobre), au plus tard le jour même de cette déclaration trimestrielle, sinon que l'Exode présente à l'AGECVM, en cas de défaillance de son remboursement du, un plan de remboursement précis.**

 <b>Budget 2021-2022 - Proposé</b>	
<b>PRODUITS AGECVM</b>	<b>Budget A21 adopté</b>
Cotisations étudiantes (6450 - A21 / 6000 - H22)	141 250,00 \$
Subvention salariale d'urgence - Canada (SSUC)	
Revenus des photocopies et autres recettes	500,00 \$
<b>TOTAL PRODUITS AGECVM</b>	<b>141 750,00 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM</b>	<b>Budget A21 proposé</b>
<b>Activités militantes</b>	
Information : Achat quotidiens	500,00 \$
Mobilisation	5 000,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A22-H23	5 000,00 \$
Subvention externe	5 000,00 \$
Supervision nouveau site web: Koumbit Réseau	5 000,00 \$
Nouveau site salaire Équipe	7 500,00 \$
Représentation	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$
<b>Frais d'administration</b>	
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$
Photocopieurs + CVM + fax	7 000,00 \$
Téléphone	500,00 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	4 000,00 \$
Support informatique	1 500,00 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	8 000,00 \$
Amortissement	- \$
<b>Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)</b>	
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	45 000,00 \$
C. S. S. T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	828,00 \$
Contractuel-le-s	500,00 \$
Frais Cognicase	1 250,00 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$
<b>Vie étudiante (Hors comités)</b>	
AGEnda 2021-2022	10 000,00 \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) <b>A.G. A02-01 du 04-09-2002</b>	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$
Immobilisations comités	500,00 \$
Animation Comités	500,00 \$
Organisation socioculturelle	- \$
Fonds COVID-19 CVM	5 000,00 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$
<b>TOTAL DÉPENSES AGECVM</b>	<b>123 578,00 \$</b>
<b>Résultats AGECVM</b>	<b>18 172,00 \$</b>

**Budget A21 - Proposé A.G. A21-01 (08 septembre 2021)**

<b>EXODE</b>	<b>Budget A21 proposé</b>
Exode: ventes	300 000,00 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	250 000,00 \$
<i>Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$ )</i>	50 000,00 \$
<b>Résultats EXODE</b>	<b>- \$</b>
<b>LIVRES USAGÉS</b>	<b>Budget A21 proposé</b>
Livres usagés: recettes	2 500,00 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	2 500,00 \$
<b>Résultats Livres usagés</b>	<b>- \$</b>
<b>COMITÉS</b>	<b>Budget A21 proposé</b>
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	10 000,00 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	10 000,00 \$
Comités: revenus propres	20 000,00 \$
Comités: recettes bières	- \$
<b>TOTAL PRODUITS COMITÉS</b>	<b>40 000,00 \$</b>
Comités de concentration: dépenses	15 000,00 \$
Comités thématiques: dépenses	25 000,00 \$
Comités: Achat Bière	- \$
<b>TOTAL DÉPENSES COMITÉS</b>	<b>40 000,00 \$</b>
<b>RÉSULTATS COMITÉS</b>	<b>- \$</b>
<b>TOTAL PRODUITS A21-H22 AGEVVM COMPLET</b>	<b>484 250,00 \$</b>
<b>TOTAL CHARGES A21-H22 AGEVVM COMPLET</b>	<b>466 078,00 \$</b>
<b>RÉSULTATS A21-H22 AGEVVM COMPLET</b>	<b>18 172,00 \$</b>
<p align="center">L'adoption de ce budget pour les sessions A21 et H22 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2021-2022 de l'AGEVVM au 30 juin 2022 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.</p>	
<b>Engagement contractuel ==&gt; non modifiable</b>	

# Entente de collaboration A19-H20 AGECVM-CVM

## Entre



Le cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario est, à Montréal, Québec, ici représenté par sa directrice générale et sa directrice des services aux étudiant-e-s, ci-après nommé *Le Cégep*,

## Et



L'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), corporation légalement constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accrédité en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au cégep du Vieux Montréal, ici représenté par les personnes assumant les rôles de responsable général, de secrétaire général et de secrétaire permanent, ci-après nommée l'*AGECVM*.

## ***Préambule***

La présente entente de fonctionnement et de collaboration entre le Cégep et l'AGECVM est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les cégeps* et de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*.

Elle est aussi fondée sur les engagements inclus au *Projet éducatif* du Cégep, en ce qu'il prône des valeurs d'ouverture, de concertation et qu'il oriente les efforts de la communauté vers la formation globale des personnes incluant la *formation citoyenne*.

### **1. *Reconnaissance mutuelle***

- 1.1. Le Cégep et l'AGECVM se reconnaissent mutuellement les mandats et responsabilités qui leurs sont dévolues en vertu de leurs lois constitutives.
- 1.2. En conséquence le Cégep reconnaît que l'AGECVM a le mandat de représenter les étudiant.e.s du Cégep selon sa charte et ses mandats dûment votés en instance, et l'AGECVM reconnaît que le Cégep a la mission de dispenser les programmes de formation collégiale qui lui sont confiés par le Ministère et de gérer les ressources et infrastructures du Collège.
- 1.3. La présente entente a pour objet d'établir les conditions de base permettant la réalisation des responsabilités mentionnées à l'article.

## **2. Responsabilités**

- 2.1. L'AGECVM et le Cégep reconnaissent que la responsabilité de l'une des parties ne peut être engagée pour aucune considération et sous quelque forme que ce soit par toute action posée par l'autre.

## **3. Représentant-e-s et informations**

- 3.1. Le Cégep désigne sa direction des Services aux étudiant-e-s à titre de responsable de l'exécution de la présente entente, en son absence ou à sa demande, la coordination peut suppléer.
- 3.2. L'AGECVM désigne, pour les mêmes fins, la personne assumant le rôle de responsable général.e. Le ou la secrétaire général.e peut suppléer, le cas échéant, ou tout membre élu en Assemblée Générale.
- 3.3. Dans le but de faciliter l'application des présentes, et dans le respect des dispositions de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les parties conviennent d'échanger les informations visées aux paragraphes 3.4 à 3.8 aussi souvent que requis.
- 3.4. Le Cégep remet à l'AGECVM les règlements et les politiques qui régissent son fonctionnement. De même, l'AGECVM remet au Cégep sa charte, ses statuts et règlements ou tout autre document légal qui décrit son fonctionnement.
- 3.5. En concordance avec son *Projet éducatif*, le Cégep s'engage à favoriser et respecter l'exercice des droits démocratiques de ses étudiant-e-s. Dans cette perspective, le Cégep s'engage à laisser un trou à l'horaire des étudiantes et étudiants tous les mercredis à compter de 15h30, dans la mesure du possible.
- 3.6. Le Cégep mettra à la disposition de l'AGECVM, à chaque session, les informations suivantes :
  - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM comprenant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro de matricule et de programme suivi ;
  - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM par programme ;
  - Une liste à partir de laquelle l'Association puisse s'adresser à tous ses membres par courrier électronique et courrier Omnivox ;

Ces listes seront émises après les confirmations d'inscription d'automne et d'hiver, selon le cas.

- 3.7. De plus, l'AGECVM pourra recevoir, sur demande et selon des délais raisonnables, des listes préliminaires des informations sur l'horaire-maître ou sur tout autre document relatif à la vie collégiale et susceptible de favoriser l'exercice de son mandat de représentation des étudiant-e-s.

3.8. L'AGECVM transmet au Cégep les informations suivantes :

- Une liste des membres de son bureau exécutif ;
- Une liste des comités thématiques et de concentration reconnus ;
- Une liste de ses employé-e-s ou mandataires, qu'illes soient ou pas étudiant-e-s du Cégep.

#### 4. *Comité d'échanges et de consultations*

4.1. Un comité paritaire d'échanges et de consultations est créé, et formé pour le Cégep de la directrice des Services aux étudiant-e-s et de la directrice des Communications et des affaires corporatives, et pour l'AGECVM de deux membres élus en Assemblée Générale. Les deux parties s'entendent pour assurer une stabilité chez les représentant-e-s à ce comité afin de faciliter le suivi des dossiers.

Aux membres du comité peuvent s'ajouter en tout temps, des observateurs et observatrices.

4.2. Ce comité se réunit aussi souvent que le demande l'exercice de ses compétences, mais au moins trois fois par session.

4.3. Ce comité a le mandat général d'observer et d'analyser l'évolution des activités et situations ayant cours au cégep du Vieux Montréal, dans le cadre de l'exécution des présentes.

4.4. Il est également le lien entre les parties pour permettre la concertation et la conclusion d'ententes potentielles sur les sujets suivants, ces ententes pouvant, au gré des parties, être annexées aux présentes, cette liste n'est pas exhaustive :

- Les sujets prévisibles touchant les étudiant-e-s qui seront abordés au conseil d'administration du Cégep, notamment les projets de règlements ;
- L'accessibilité et la qualité des services offerts aux étudiant-e-s du Cégep et les différents facteurs pouvant intervenir sur cette qualité;
- Les collaborations potentielles quant aux projets d'activités nouvelles au bénéfice des étudiant-e-s du Cégep ;
- Les modes habituels de liaisons entre les parties et les modes d'accès à l'information pertinente à l'exécution des présentes ;
- Les modes de liaison à maintenir dans le cas de mouvement collectifs prévisibles au Cégep ou dans le milieu de l'éducation supérieur ;
- Les prévisions et situations budgétaire de l'une ou l'autre partie, et particulièrement les répartitions budgétaires des Services aux étudiant-e-s ;
- Tout sujet pouvant avoir un impact sur la vie communautaire du Cégep, incluant la présence commerciale de tiers du Cégep, à propos desquels sujets les parties pourraient émettre des recommandations conjointes ;
- Les projets de réaménagement ou de réaffectations de locaux mis à la disposition de l'AGECVM ou des comités étudiants, étant entendu que les demandes et

suggestions seront ensuite prises en compte dans les consultations faites par le Service des ressources matérielles, selon ses échéanciers.

- 4.5. Le comité est aussi le lieu d'échanges et de discussions où le Cégep et l'AGECVM s'engagent à se consulter sur tout projet de modification ou d'ajout aux droits, frais, cotisations et contributions assumées par les étudiant-e-s du Cégep, et ce dans les plus brefs délais possibles, en assemblée régulière ou spéciale, le cas échéant.
- 4.6. La direction des services aux étudiants dépose des statistiques au sujet des plaintes relatives aux étudiant.e.s à chaque année.

## 5. **Organisation matérielle et financière**

- 5.1. Dans la mesure de ses disponibilités en espaces, le Cégep met à la disposition de l'AGECVM des locaux pour loger son bureau exécutif, son secrétariat permanent et les comités étudiants. Les parties présentes conviennent que tout changement à la localisation ou l'aménagement immobilier de ses locaux fait l'objet de consultations préalables. L'ajout, sur réservation, du local A3.07 aux locaux actuels, est opérant la session suivant la signature de l'Entente.

Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM le local A3.84 pour loger le Café étudiant *L'Exode*. Ce Café doit, par ailleurs, faire l'objet d'un protocole spécifique quant à sa gestion et aux collaborations avec le Collège et ses différents services.

- 5.2. Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM et de ses comités les services accessibles à la communauté, et ce aux mêmes conditions et tarifs préférentiels que ceux consentis aux autres, usagers non subventionnés du Cégep.

- 5.3. Le Cégep fournit à l'AGECVM, sans frais :

- L'électricité et le chauffage ;
- L'entretien ménager, hebdomadaire et annuel selon le programme technique connu d'entretien du Cégep ;
- Deux lignes téléphoniques ;
- L'accès aux réseaux internet et intranet en autant que ces services soient également sans frais pour les autres usager-ère-s ;
- Le mobilier des locaux du bureau exécutif, du secrétariat et des comités étudiants, le tout selon la disponibilité du mobilier en question ;
- Des lieux d'affichages, dont les murs extérieurs des locaux A3.85 et A3.84, soit respectivement du secrétariat permanent et du Café *L'Exode*, et les surfaces entre les ascenseurs;
- Les murs d'expression sont établis tels que définis par l'*Entente sur les murs d'expression* mise en annexe.

- 5.4. L'AGECVM est responsable des biens meubles et immeubles qui lui sont confiés par le Cégep, de même que des dommages causés à ces biens autrement que par l'usure normale.

5.5. L'AGECVM remettra annuellement au Cégep un certificat d'assurances établissant qu'elle est couverte pour tous genres de responsabilité, et ce pour un montant minimum d'un million de dollars.

5.6. En concordance avec l'article 5.3, au-delà des services et équipement fournis par le Cégep, l'AGECVM pourra en acquérir d'autres, à ses frais ; elle en informe le Collège afin de s'assurer de la conformité avec les règles et normes en vigueur.

Les meubles et appareils électroménagers achetés ou fournis par l'AGECVM doivent faire l'objet d'une autorisation du Cégep à l'égard de la santé, de la salubrité et de la sécurité. De même, l'AGECVM peut demander au Cégep d'effectuer des travaux dans ses locaux ; elle le fait alors par écrit. Le Cégep tentera alors d'analyser avec l'AGECVM la faisabilité du projet, selon les ressources disponibles. Dans le cas où les services du Cégep ne pourraient répondre à la demande de l'AGECVM, mais la considère recevable, l'AGECVM sera référée aux organismes compétents, à ses frais.

5.7. Pendant les heures habituelles d'ouverture du Cégep, les membres et employé-e-s de l'AGECVM ou des comités étudiants ont accès aux locaux qui leur sont dédiés. En dehors de ces heures habituelles, l'accès aux dits locaux doit faire l'objet d'une autorisation du Cégep. En cas de grève, les deux parties doivent se rencontrer pour convenir des conditions et confirmer les heures d'ouverture du Collège de 8h00 à 16h30, et à convenir d'un horaire élargi, pour chaque jour demandé, le cas échéant. Si les deux parties s'entendent sur les heures d'ouverture du Collège, tous les locaux de l'AGECVM restent disponibles pour ses membres, employé.e.s ou toutes autres personnes ayant l'autorisation de l'AGECVM.

5.8. Le personnel de sécurité et d'encadrement du Cégep doivent avoir une autorisation de l'AGECVM afin d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités. En cas d'une situation d'urgence ou d'application d'une loi, il est possible pour le personnel de sécurité et d'encadrement d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités, l'AGECVM sera informée du fait et du motif lorsque tel accès a lieu en l'absence d'un.e de ses représentant.e.s ou employé.e.s.

5.9. L'AGECVM acquittera les droits et cotisations requis pour l'obtention des permis et licences nécessaires à la tenue de ses activités.

## **6. Perception de la cotisation étudiante**

6.1. En concordance avec la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, le Cégep perçoit la cotisation fixée par l'AGECVM au moment des inscriptions et selon les mêmes modalités que celles applicables à la perception des droits prescrits par le Cégep. L'AGECVM doit informer le Cégep du taux de sa cotisation en temps utile pour cette perception.

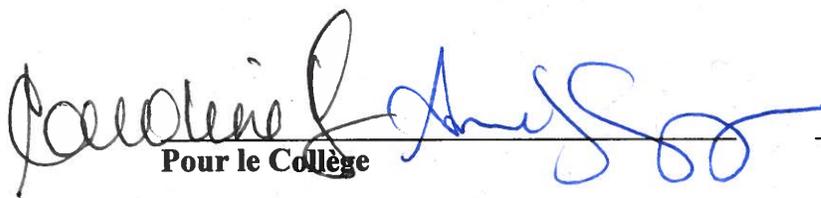
- 6.2. Le Cégep verse à l'AGECVM 80% des sommes perçues, dès qu'il est en mesure d'établir le bilan de cette perception, ou au plus tard 30 jours après la période d'inscription pour une session donnée.
- 6.3. Le solde est versé à la fin de la session visée. À ce moment, le Cégep et l'AGECVM vérifient et règlent l'état des comptes à payer et recevoir de part et d'autre.
- 6.4. L'information sur le nombre d'étudiant-e-s cotisant inscrit-e-s au Cégep pour une session donnée parviendra à l'AGECVM aux moments suivants :
- Lors du premier versement pour une session visée ;
  - Dans les cinq (5) jours qui suivent la confirmation d'inscription d'une session donnée ;
  - Au moment du versement final en fin de session.

## 7. *Entrée en Vigueur, modification et pérennité*

- 7.1. La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.
- 7.2. Elle sera approuvée et signée à la fin de la session d'hiver de chaque année afin de permettre son actualisation.
- 7.3. Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.
- 7.4. Tout litige quant à l'interprétation ou à l'application des présentes doit être signifié aux représentant-e-s désigné-e-s responsables à l'article 3 et traité au comité d'échanges et de consultations.

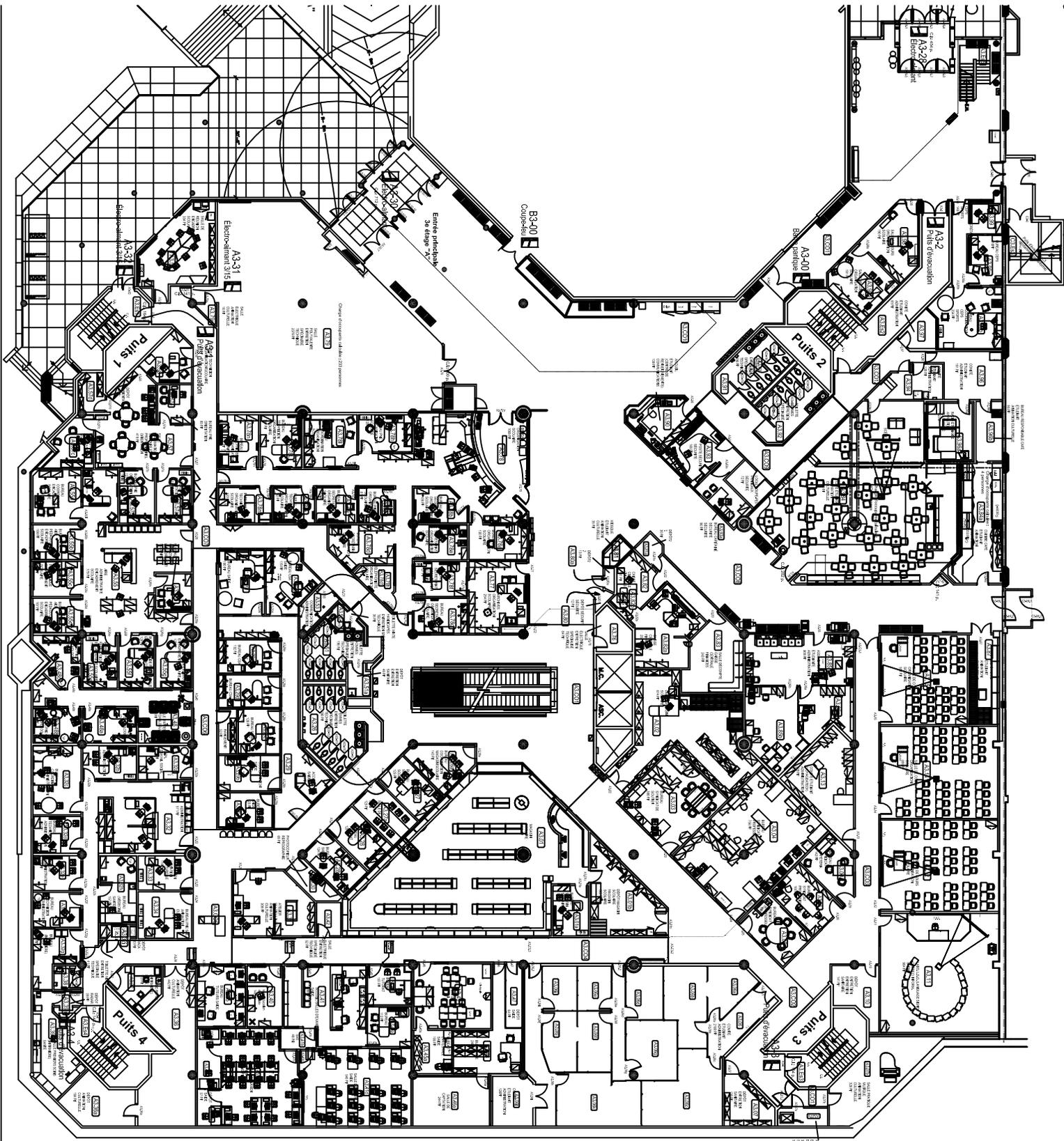
## 8. *Statuts et règlements*

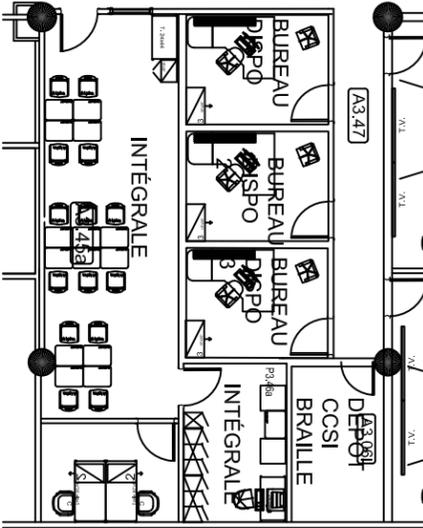
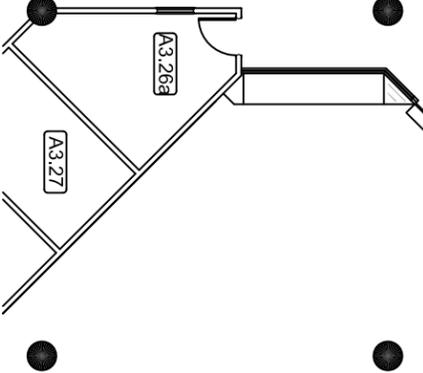
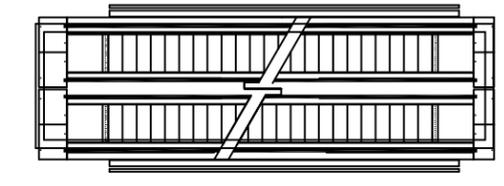
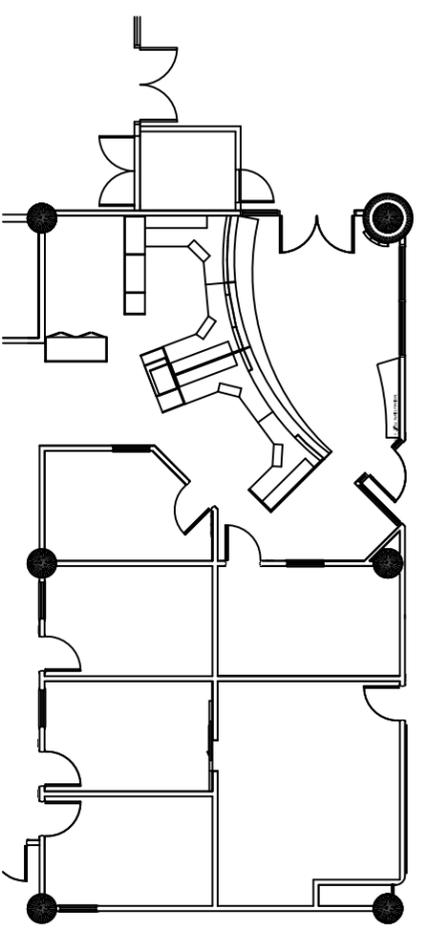
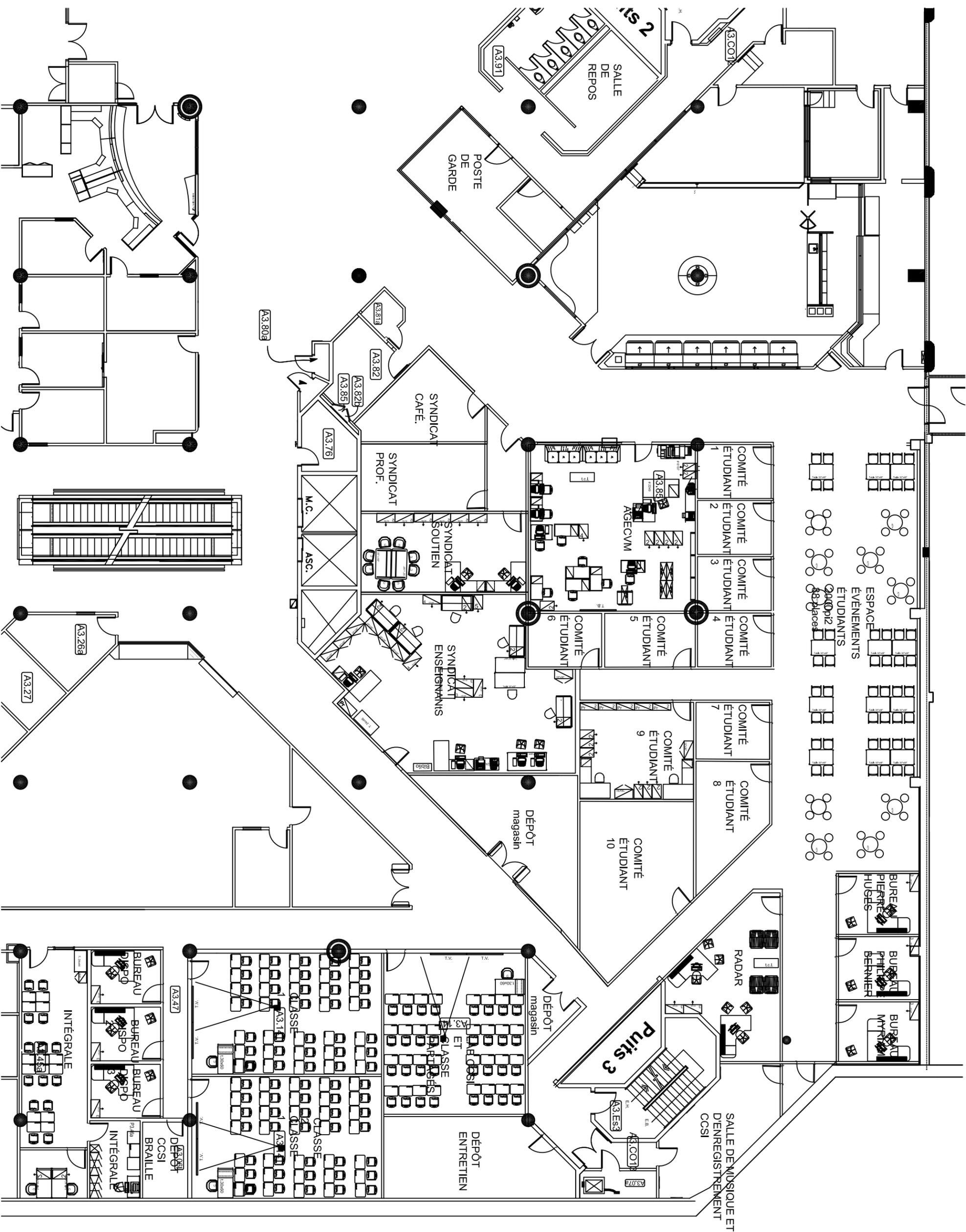
Dans le cas où l'AGECVM modifierait sa Charte, ses Statuts et règlements ou tout autre document qui influencerait la présente Entente, les parties doivent se rencontrer et approuver les changements que cette modification entraînerait.

  
Pour le Collège

  
Pour l'association générale étudiante  
(AGECVM)

28 mai 2019  
Date





## Vision 2023

## Proposition Ressources matérielles

<u>locaux / en pieds carré</u>	<u>superficie existante</u>	<u>superficie nouvelle</u>	Différence
<b>espaces pour étudiants</b>			
comités	2674	2355	88,07%
AGECVM	785	785	100,00%
salle de musique	200	320	160,00%
espaces rassemblement		1750	
total:	3659	5210	142,39%
Exode	2465	2465	100,00%
<b>espaces bureaux</b>			
radar	117	315	269,23%
techniciens	375	435	116,00%
grand total	6616	8425	127,34%

Géré par AGE CVM

**Tableau chiffré: Superficie existante / superficie 2023 / Différence (calculée par AGE CVM)**